

Lorient, le 3 mai 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

MURIEL JOURDA, SENATRICE DU MORBIHAN NOUVELLE PRESIDENTE DE LA FHF BRETAGNE

Les administrateurs de la Fédération Hospitalière de France Bretagne ont élu, ce lundi 3 mai 2021, pour un mandat de trois ans, Muriel JOURDA, Sénatrice du Morbihan, à la Présidence de la FHF Bretagne.

Mme Jourda succède à Frédéric Bourcier, adjoint au maire de Rennes et conseiller départemental qui a pris d'autres fonctions depuis les dernières élections municipales de juin 2020.

Forte de son expérience d'élue locale sur les questions sanitaires et hospitalières comme ancienne Présidente du conseil de surveillance du centre hospitalier de Port Louis Riantec et sur les questions médico-sociales du fait de son mandat de conseillère départementale, Muriel Jourda, aura à cœur de mettre son énergie au service de la valorisation de l'hospitalisation publique en Bretagne.



Sénatrice du Morbihan, son implication au Parlement, permettra, en outre, de faire le lien avec les débats nationaux sur l'avenir du système hospitalier, son financement et ses enjeux futurs.

Muriel JOURDA a indiqué sa volonté de poursuivre le travail réalisé par son prédécesseur et de consolider les liens existants avec l'ARS Bretagne et les acteurs institutionnels.

L'élection du nouveau bureau a également été l'occasion de renforcer la place des établissements de santé mentale et du secteur médico-social. L'enjeu à venir est de répondre aux grands défis que rencontre le système de santé, d'accompagner les évolutions à venir et de soutenir les professionnels de santé dans la réalisation de leurs missions en cette période de crise sanitaire.

CONTACT PRESSE

Nathalie Conan Mathieu

Déléguée Régionale Permanente

06.84.98.65.43

n.conan-mathieu@fhf.fr



« Je suis très heureuse de devenir un des porte-paroles de la Fédération Bretagne. L'hospitalisation publique a fait preuve de son efficacité dans la gestion de crise et son adaptation aux situations complexes et mouvantes. Elle doit être confortée pour relever les nombreux défis » a précisé Mme Jourda lors de sa prise de fonction. « Je n'oublie pas non plus la force du secteur médico-social hospitalier qui a su protéger autant que faire se peut ses aînés et qui, là encore, doit être valorisé, avec une forte attente sur la future Loi Autonomie ».

La Fédération régionale précise que sa feuille de route a été clairement établie lors de la convention régionale du 23 avril :

- Travailler à une adaptation de l'offre publique hospitalière en fonction de l'attractivité territoriale, la démographie médicale, l'investissement en santé afin d'offrir aux bretons un accès de qualité aux soins
- Fédérer l'ensemble des acteurs autour de projets et de dispositifs partagés, collectifs et innovants, afin de renforcer la place de l'hospitalisation publique
- Conforter le positionnement de la FHF Bretagne en qualité d'interlocuteur reconnu et respecté de l'ARS
- Renforcer les liens ville / hôpital mais aussi secteur sanitaire et médico-social.

Les chiffres clés de la FHF Bretagne

95 établissements adhérents dont :

- 40 établissements sanitaires publics (CHU, CH, EPSM) dont 8 centres de référence (CHU Rennes, CHU Brest, CH Saint-Malo, CH Saint-Brieuc, CHIC Quimper, CHCB Pontivy, GHBS Lorient, CHBA Vannes) en Bretagne.
- 53 établissements sociaux et médico-sociaux publics (EHPAD, EPSMS, MAS, Foyers de vie, Centre départemental de l'enfance)
- 2 groupements d'intérêt public (GIP)

16 396 lits et places sociaux et médico-sociaux

16 079 lits et places sanitaires (dont 8438 lits de Médecine Chirurgie Obstétrique et 3821 lits et places en psychiatrie)

CONTACT PRESSE

Nathalie Conan Mathieu

Déléguée Régionale Permanente

06.84.98.65.43

n.conan-mathieu@fhf.fr